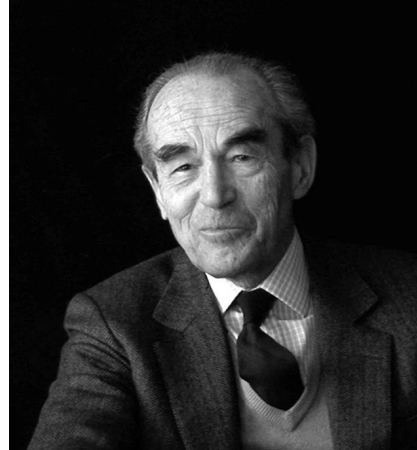




Association
Josette & Maurice Audin

**Communiqué de l'AJMA
et de la famille Audin**

Robert Badinter



Robert Badinter, grand avocat, ancien garde des Sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel, s'est éteint dans la nuit du 8 au 9 février 2024 à Paris, à l'âge de 95 ans.

Son nom est associé à un événement d'une exceptionnelle importance pour un État de droit : l'abolition de la peine de mort. Présentée à l'Assemblée Nationale en 1981, quelques mois après l'élection de François Mitterrand, cette loi marqua fortement le début de sa présidence et reste inscrite dans nos mémoires.

L'exceptionnelle carrière de Robert Badinter a aussi croisé l'histoire de Maurice et Josette Audin. Jeune avocat, il a assuré la défense du Comité Audin dans de multiples affaires pour condamner la torture, les disparitions obscures et les répressions barbares commises par l'État français et son armée en Algérie sous le regard indulgent d'une justice aux ordres.

Comme le bâtonnier René-William Thorp, les avocats Jules Borker, Pierre Braun, Nicole Dreyfus, Roland Rappaport puis Claire Hocquet, il a accompagné Josette Audin dans son interminable parcours judiciaire pour faire reconnaître la vérité sur la disparition de son mari.

Un procès en diffamation mené en 1960 contre le journal « La Voix du Nord », habilement mené avec la complicité de l'historien Pierre Vidal-Naquet, dans la logique de l'Affaire Dreyfus, permit d'entendre de nombreux témoins et de produire des documents. C'est bien après la guerre d'Algérie, en 1967, que le verdict tomba, donnant enfin raison au Comité Audin, après dix ans de procédure. Cette victoire fut une courte étincelle dans l'histoire judiciaire de la guerre d'Algérie, vite éteinte par les lois d'amnistie qui ont protégé les bourreaux.

La famille Audin et l'Association Josette et Maurice Audin sont très attristées par la disparition d'un Juste qui, comme il le disait lui-même, a fait ce qu'il a pu. Généreusement.

Toute notre sympathie va à la famille et aux proches de Robert Badinter.

Paris, le 10 février 2024

Robert Badinter évoquait l'affaire Audin en 2008 devant la caméra de François Demerliac :

<https://youtu.be/JB9FRj-dIWY>